Nations Unies E/CN.18/2003/2/Add.2

Conseil économique et social

Distr. générale
25 mars 2003
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Troisième session
Genève, 26 mai-6 juin 2003
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*
Points communs à chaque session

Dialogue multipartite

Note du Secrétaire général

Additif

Document de synthèse soumis par le grand groupe des jeunes et des enfants**

Résumé

Les jeunes et les enfants du monde constituent collectivement des ressources humaines des plus précieuses, capables d'apprendre, d'innover et de relever avec dynamisme ce qui semble être de formidables défis au développement durable. S'agissant des forêts et des travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts, il convient de continuer à reconnaître que les jeunes et les enfants sont parties prenantes et d'apprécier leur contribution à sa juste valeur.

* E/CN.18/2003/1.
** Préparé par le Réseau mondial des jeunes.

03-29635 (F) 210403 300403

Table des matières

Chapitre		*Paragraphes*	*Page*
I.	Introduction	1–7	3
II.	Aperçu général et enseignement tirés	8–30	4
III.	Participation des jeunes à la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts	31–38	7
IV.	Aspects économiques des forêts	39–42	9
V.	Santé des forêts et productivité	43–45	10
VI.	Conservation du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs	46–48	10
VII.	Recommandations	49	11
VIII.	Conclusion	50–51	13

« *[Les jeunes] comprennent peut-être mieux que la plupart d'entre nous que nous ne vivons pas dans un monde de jeu "à somme nulle", où les pertes subies en matière d'environnement seraient compensées par les bénéfices économiques.* » – *Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, Rapport mondial sur la jeunesse, 2003*.

I. Introduction

1. Le présent document de synthèse a pour objectif d'informer la troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts de l'état actuel de la participation des jeunes à la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts concernant les jeunes et les enfants ainsi que de la contribution de ces derniers à tous les aspects de la foresterie, notamment les aspects économiques, la santé et la productivité des forêts et le maintien d'un couvert forestier vital permettant de répondre aux besoins actuels et à venir.

2. Nous nous félicitons de l'occasion qui est donnée aux jeunes de prendre la parole au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts dans le cadre du dialogue multipartite et demandons également à la troisième session de ce forum de faire siennes les recommandations figurant dans le présent document.

3. Nous sommes conscients qu'il est nécessaire pour les jeunes d'agir maintenant afin de promouvoir, pour le bien des générations futures, un développement durable et une conservation et une protection des forêts se fondant sur une consommation responsable et durable des ressources forestières par les nations, les collectivités et les individus. Nous demandons une reprise de l'action visant à mettre en oeuvre les dispositions d'Action 21, du programme pour l'habitat et des autres accords internationaux destinés à protéger les forêts.

4. L'objectif du dialogue multipartite devrait être d'évaluer la contribution et la participation de la société civile aux activités concernant les forêts et, surtout, de mettre en relief les obstacles à la durabilité dans tous les secteurs ayant trait aux forêts et les moyens de les surmonter. Le présent document est un document tourné vers l'avenir qui évalue les progrès réalisés et s'efforce d'identifier les obstacles qui se dressent et les moyens pour les jeunes de renforcer l'action qu'ils mènent en faveur des forêts. Il met l'accent sur le fait que les jeunes sont des partenaires responsables et des plus utiles en la matière.

5. Le document a été établi avec l'aide d'une commission de rédaction composée de jeunes s'intéressant aux questions relatives aux forêts venant de toutes les régions, et une attention particulière a été accordée à l'équilibre entre les sexes et à une juste représentation de diverses cultures.

6. Nous sommes convaincus qu'il importe de fournir aux jeunes les ressources et le cadre leur permettant de relever les défis d'ordre personnel et social qui leur sont lancés.

7. Nous considérons que les jeunes doivent jouer un rôle actif dans la prise des décisions relatives aux politiques forestières et leur élaboration, mise en oeuvre et évaluation et s'organiser à différents niveaux pour créer des réseaux efficaces et acquérir les compétences leur permettant de mobiliser les ressources nécessaires à la

mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts.

II. Aperçu général et enseignements tirés

Aperçu général

8. Les forêts recouvrent 30 % de la surface terrestre et fournissent à l'humanité bois, combustible et autres produits non ligneux des plus utiles tout en contribuant de manière non négligeable au maintien de la diversité biologique de la planète et à la préservation de l'environnement. Les jeunes sont au nombre des groupes de population qui vivent dans les forêts et les utilisent et sont par conséquent affectés par une utilisation non viable de ces forêts. Il est donc essentiel que tous les programmes et institutions fassent davantage appel à leur participation de manière à assurer une exploitation durable des forêts. D'après l'Évaluation des ressources forestières mondiales, 2000 à laquelle a procédé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, chaque année, 9,4 millions d'hectares de couvert forestier disparaissent. Il nous faut faire en sorte que les forêts soient utilisées de manière viable.

9. La question des forêts doit être abordée dans le cadre de celle touchant à l'environnement mais également de ce qui la caractérise : moyens d'assistance offerts, écosystèmes divers, cultures et patrimoine, et solutions aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux auxquels est actuellement confrontée la planète. Nos forêts vêtent, nourrissent et soignent l'humanité, et en tant que partie intégrante et vitale de la planète, la font vivre.

10. Les jeunes et les enfants constituent un groupe démographique qui a été marginalisé tout au long de l'histoire et qui se trouve face aussi bien à des perspectives qu'à des défis uniques. Ces dernières années, le mouvement écologiste international est devenu un forum permettant aux jeunes de se mobiliser et d'agir en faveur de l'environnement. Les jeunes et les enfants ont récemment offert leur propre apport s'agissant des forêts, secteur spécifique de l'environnement. Il est à espérer qu'ils continueront de participer aux mouvements écologistes afin de contribuer de manière positive à la protection et à la préservation des forêts du monde.

Enseignements tirés

11. Les activités menées par les jeunes étant sous-financées, leurs initiatives ne dépassent en général pas le stade du débat. Or ils sont critiqués par ceux-là même qui les financent pour ne pas contribuer assez à l'action internationale. Paradoxe troublant! Les jeunes doivent en effet recevoir une base financière si l'on veut qu'ils agissent.

12. La difficulté d'accès des ONG de jeunes et d'enfants à l'Organisation des Nations Unies constitue un obstacle majeur à ce qu'ils pourraient faire pour les forêts. Bien que le PNUE et d'autres organismes semblables des Nations Unies aient mis en place des programmes destinés aux jeunes, la participation de ces derniers aux travaux de ces entités et l'influence qu'ils exercent en la matière sont minimales, non seulement faute d'information mais également du fait des conditions rigoureuses et exclusives imposées pour l'obtention du statut consultatif. On

s'accorde toutefois de plus en plus à dire que les jeunes et les enfants ont un rôle important à jouer dans les travaux et activités officiels des Nations Unies, et c'est la raison pour laquelle un dialogue multipartite a été institué au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts.

13. Les problèmes relatifs aux forêts et leur complexité échappent souvent aux jeunes qu'intéressent l'environnement, mais auxquels l'information fait défaut. Il convient de souligner toutefois que ces jeunes disposent des connaissances de base qui leur permettraient de contribuer de manière non négligeable à la réalisation des objectifs du Forum et à la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts.

14. Il convient d'avoir conscience à cet égard que ce n'est que récemment que les jeunes ont été inclus dans le dialogue multipartite du Forum. Dans les propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts, les jeunes ne sont pas considérés comme parties prenantes au processus de mise en oeuvre alors que les organisations non gouvernementales auxquelles ce groupe démographique appartient sont reconnues. On peut donc avancer que l'exclusion des jeunes en tant que grand groupe dans le cadre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts a marginalisé leur action. Il serait fort souhaitable que désormais, dans tous les documents établis, le groupe démographique des jeunes et des enfants soit considéré comme un partenaire sérieux de mise en oeuvre.

15. Nous sommes conscients qu'une grande partie de l'humanité vit dans la pauvreté, confrontée chaque jour aux problèmes inacceptables que sont la faim, la malnutrition, la maladie, l'absence de logement, l'insécurité et l'exclusion sociale, et qu'il s'agit en majorité de jeunes, dont les trois quarts vivent en zone rurale, à proximité des forêts.

16. L'un des obstacles est l'exclusion des jeunes du processus de prise de décisions officiel, de l'élaboration des politiques forestières et des programmes d'une exploitation forestière viable.

Au niveau international

17. Les problèmes relatifs aux forêts se posent à tous les niveaux, local, national et régional, mais c'est au niveau international qu'ont lieu les débats généraux. Comme l'indiquait l'introduction à la présente section, les jeunes et les enfants n'ont été intégrés que récemment dans les activités du Forum mais n'ont aucune expérience en ce qui concerne la défense des forêts dans le cadre des Nations Unies au niveau international.

18. Les jeunes et les enfants éprouvent des difficultés à accéder à l'Organisation des Nations Unies, les conditions d'obtention du statut consultatif auprès du Conseil économique et social étant rigoureuses et exclusives. Ces conditions sont rarement remplies par les ONG de jeunes même si nombre d'organisations de ce type opérant à tous les niveaux sont tout à fait à même de contribuer aux activités des Nations Unies, et notamment aux travaux du Forum.

19. La mondialisation est une question de portée tant local qu'international : les activités économiques la caractérisant ont des incidences sociales et économiques négatives sur les collectivités locales, et en particulier sur les jeunes et les enfants. Il convient de tirer parti de la mondialisation pour protéger nos forêts.

20. Le rôle destructeur joué par les sociétés transnationales et multinationales a été recensé. Elles ont notamment utilisé les terres forestières à des fins économiques, de façon non viable, exploité les forêts sans aucunement tenter de remédier aux effets négatifs, spolié les populations vivant dans les forêts, détruit des zones forestières fragiles pour y mener des activités économiques à court terme et transplanté les habitants des forêts en affaiblissant au passage leurs traditions. Il est absolument vital que les sociétés multinationales évaluent soigneusement les incidences socioéconomiques de leurs activités sur les habitants et communautés vivant dans les forêts et en dépendant pour vivre ainsi que sur l'environnement, notamment au niveau de l'écologie forestière et de la santé et de la productivité des forêts.

Au niveau régional

21. La coordination régionale des questions forestières qui affectent les jeunes et les enfants est insuffisante. Cela signifie que les jeunes ne peuvent pas parer comme il convient aux menaces régionales que représentent souvent pour les forêts des problèmes d'environnement tels que la pollution de l'air. Ce type de pollution se joue des frontières (elle peut toucher toute une région) et ne constitue que l'un des exemples des problèmes d'environnement auxquels sont confrontés les jeunes et les enfants d'aujourd'hui. Certains problèmes socioéconomiques régionaux ont un impact direct sur l'état sanitaire et la productivité des forêts. Il s'agit notamment du chômage chromique et de la pauvreté. Ces problèmes constituent pour les jeunes décidant de jouer un rôle officiel ou officieux dans le secteur forestier un énorme défi.

Au niveau national

22. Les gouvernements accordent parfois des concessions forestières sans mettre en place de mécanismes permettant de suivre et d'évaluer l'impact des activités d'abattage. Il convient de laisser aux forêts le temps de se remettre de ces activités d'abattage. C'est un élément important de toute législation forestière nationale.

23. L'organisation nationale des jeunes en ce qui concerne les questions des forêts est faible. Cela explique en partie le fait que les jeunes et les enfants n'ont pas assez conscience de l'importance des forêts et de la diversité biologique qu'elles représentent.

24. Comme on l'a souligné dans la section consacrée aux réalisations, peu d'États Membres ont cherché à intégrer les forêts dans leurs programmes d'enseignement primaire et secondaire. Ce type de mesures faciliterait pourtant de manière notable la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts

25. Certains aspects de la situation socioéconomique ont des incidences importantes sur les forêts; le taux croissant de chômage chez les jeunes et ses conséquences sociales conduisent souvent les jeunes à faire des choix non viables pour subsister. Les forêts sont exploitées de manière non durable lorsque la situation socioéconomique est précaire. Dans un monde d'interdépendance croissante, il est essentiel de reconnaître que les forêts, l'environnement et la situation socioéconomique au sein des États Membres sont indissociablement liés. Les jeunes tendent à être le groupe le plus vulnérable et le plus marginalisé pour ce qui est du chômage, de la pauvreté, des conflits et des problèmes de santé.

26. Dans la plupart des pays, les biens et services essentiels ont pour origine des forêts qui assurent la sécurité alimentaire des populations depuis une centaine d'années. Ces forêts fournissent des ressources financières, des médicaments et des matériaux utilitaires qui sont à la base de tout développement.

Au niveau local

27. On l'a dit, l'ensemble des activités économiques internationales ont des incidences locales non négligeables sur les jeunes, en particulier ceux qui viennent de collectivités vivant dans les forêts et en dépendant. Par exemple, les jeunes et les enfants sont touchés – et souvent lésé – par les activités commerciales qui les déplacent.

28. La nécessité de mettre en place des infrastructures va de pair avec l'accroissement de la population mondiale; or s'il est vrai que le développement des villes permet aux collectivités locales de disposer d'infrastructures vitales, il est tout aussi vrai qu'il menace les forêts et la diversité biologique qu'elles représentent.

29. Afin de permettre aux jeunes des zones rurales et urbaines de s'armer contre la faim et la pauvreté, il convient de mettre à leur disposition les ressources et les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi et s'assurer des moyens de subsistance durables. Il faudrait accorder la priorité aux jeunes des zones rurales qui sont gravement touchés par ces deux fléaux; des programmes spécifiques devraient être mis en place et un financement leur être fourni pour des ressources productives telles que terres, eau et semences, et des technologies appropriées et une formation à des pratiques agricoles écologiquement viables, à la maîtrise du quotidien et à la gestion des ressources forestières. L'Organisation des Nations Unies, les organismes des Nations Unies, les gouvernements et les organisations régionales devraient s'employer à créer un fonds de développement de la jeunesse qui serait géré par ces derniers et conçu pour répondre à leurs besoins.

30. Chaque communauté vivant en forêt a en son sein des jeunes et des enfants. En temps de guerre ou lorsque des activités non viables, comme la surexploitation des peuplements forestiers ou l'abattage illégal des arbres, ce sont ces groupes vulnérables qui souffrent les premiers. Dans certaines zones forestières, il est demandé aux jeunes et aux enfants de subvenir aux besoins de leur famille en ayant recours aux écosystèmes forestiers. Lorsque ces écosystèmes sont perturbés, les jeunes et les enfants sont affectés.

III. Participation des jeunes à la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts

31. Depuis 20 ans, il devient de plus en plus évident que les jeunes constituent des partenaires viables et nécessaires de l'évolution sociale et de la protection et de la préservation de l'environnement, éléments qui font désormais partie du concept de développement durable. Ce n'est que depuis 10 ans que le nombre d'organisations de jeunes et d'enfants et d'organisations non gouvernementales, opérant notamment au niveau local, se multiplient. Au sein du mouvement mondial de la jeunesse, il n'existe toutefois que peu de groupes de jeunes axés sur l'action, l'éducation et la sensibilisation dans le domaine des forêts.

32. Les questions forestières concernent tout un éventail de secteurs, notamment le commerce et la mondialisation, la pollution, la gouvernance, l'éducation, l'emploi et la pauvreté et c'est dans ce contexte que la contribution des jeunes aux travaux du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts doit être évaluée.

33. C'est dans l'appel lancé à la communauté des ONG pour qu'elles deviennent des partenaires responsables en matière de recherche, de sensibilisation et de transfert d'information aux jeunes et aux enfants que les propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts et les jeunes et les enfants sont les plus étroites. Les jeunes et les enfants ne doivent pas que sensibiliser et recueillir des informations; ils doivent aussi s'assurer que l'environnement où il vont vivre est salubre et productif, et qu'ils seront à même de protéger la diversité biologique des forêts, d'en tirer parti au mieux pour le combustible, le bois, les médicaments et les aliments et de préserver l'habitat d'autres créatures et l'oxygène permettant à l'humanité de survivre.

34. Il y a tout un éventail d'organisations et d'initiatives de jeunes axées sur les forêts envisagées dans le contexte de l'environnement. Au nombre de ces initiatives, il convient de citer le Forum mondial des jeunes du Programme des Nations Unies pour l'environnement qui, chaque année, constitue pour les jeunes un lieu de discussion, de capacité et d'action pour les questions d'environnement, notamment les forêts et tout ce qui y a trait. La Retraite mondiale des jeunes organisée par le PNUE et qui coïncide avec la session de son conseil d'administration permet aux jeunes et aux enfants de contribuer aux travaux de la session. Ces rencontres sont organisées par le Groupe jeunesse, sports et environnement du PNUE. Le Conseil consultatif de la jeunesse du PNUE, qui s'occupe de tous les domaines ayant trait à la jeunesse et à l'environnement, et notamment des questions relatives aux forêts constitue une autre structure de jeunes représentatifs s'intéressant aux questions d'environnement et venant de toutes les régions. Le PNUE a également organisé une Conférence des enfants sur l'environnement au Canada en 2002. Ces réunions sont importantes en ce qu'elles fournissent aux jeunes des enceintes et des instances leur permettant d'échanger le savoir-faire, de transférer l'information et de mobiliser leurs ONG. Les résultats se sont avérés positifs et ont également favorisé la participation de nombre de jeunes à des activités liées à l'environnement et aux forêts. Ces instances et conférences ont permis d'appeler l'attention des jeunes et des enfants sur la façon dont il convient de prendre soin des forêts et de davantage les sensibiliser à tout ce qui les concerne.

35. La coopération régionale entre jeunes et enfants en matière de forêts a en général pour cadre l'environnement. Lors de la phase de préparation du Sommet mondial pour le développement durable, des conférences régionales sur le développement durable ont été organisées en coopération avec les organismes des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces conférences ont porté sur toute une série de sujets ayant trait à l'environnement, notamment les forêts et les questions connexes.

36. Des instances régionales de jeunes telles que le Forum européen de la jeunesse et l'African Youth Network s'emploient à faire connaître les problèmes d'environnement relatifs aux forêts par le biais de responsables du développement durable, chargés d'élaborer des politiques et activités relatives à l'environnement et au développement destinées à la jeunesse. Il existe également des bureaux régionaux

d'ONG internationales de jeunes qui font connaître les préoccupations régionales, notamment le Bureau régional pour l'Amérique du Sud d'OXFAM et l'International Youth Parliament. Il est en outre à espérer que les commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies joueront un rôle plus important pour ce qui est de la participation des jeunes aux activités ayant trait aux forêts.

37. Quelques gouvernements ont intégré les questions relatives aux forêts et l'éducation en la matière dans les programmes d'enseignement secondaire nationaux, notamment le Nigéria. L'intégration de ces questions dans les programmes scolaires, que ce soit le primaire, le secondaire ou l'enseignement supérieur, est une initiative positive qui permet aux jeunes et aux enfants de mieux comprendre les questions des forêts. La formation qui leur est donnée les familiarise avec elles et les États Membres sont encouragés à prendre des mesures en ce sens afin de sensibiliser leur jeunesse aux questions des forêts. L'éducation est le fondement de la capacité intellectuelle des nations.

38. Au niveau national, il existe, dans la majorité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des conseils nationaux de la jeunesse. Ces structures permettent d'appeler l'attention des jeunes sur les questions d'environnement et de développement et de mettre en place des programmes de sensibilisation aux forêts.

IV. Aspects économiques des forêts

39. Les biens et services forestiers, comme le bois, les produits forestiers non ligneux et le tourisme, se vendent sur les marchés mondiaux, et les sylviculteurs doivent donc être au fait du cadre de la gestion forestière, qu'il s'agisse du droit de l'environnement, des politiques forestières ou du commerce des produits forestiers. Une gestion rationnelle des forêts et des terres passe par la compréhension de la dynamique des écosystèmes qui, par-delà les spécificités des différents systèmes, peut être renforcée par la coopération entre chercheurs. L'International Forestry Students Association (IFSA) a mis au point des activités et programmes pédagogiques pour que les jeunes qui vont consacrer leur carrière aux forêts comprennent bien la logique des activités commerciales et les principales conséquences de la mondialisation sur les forêts.

40. À l'échelle internationale, les jeunes et les enfants s'organisent grâce à Internet pour faire entendre leur voix lors des conférences, forums et processus économiques internationaux comme ceux de la Banque mondiale, du Forum mondial de l'économie et de la Conférence internationale sur le financement du développement. Ainsi, parallèlement au Forum mondial de l'économie, l'organisation de jeunes Taking ITGlobal a ouvert un espace de discussion en ligne à l'intention des jeunes et des enfants.

41. Par ailleurs, le Parlement international de la jeunesse d'OXFAM a publié, sur les avantages et les inconvénients de la mondialisation, une brochure où les jeunes peuvent se renseigner sur les processus économiques affectant les forêts.

42. Les ONG internationales de jeunes font de plus en plus de l'environnement une de leurs priorités et sont particulièrement actives sur les questions de justice économique et écologique qui touchent de près aux forêts. Les espaces de discussion formels ou informels entre jeunes, surtout sur Internet, se sont avérés contribuer

grandement à l'échange d'informations sur les questions relatives aux forêts. Les jeunes et les enfants ont pu tirer des enseignements des conférences et sommets où ces questions ont été mises en lumière, dans le cadre des débats sur le développement durable et l'environnement. Mais seules quelques ONG de jeunes et d'enfants mettent ces questions au centre de leurs activités, ces questions sont par exemple les conséquences de la mondialisation sur l'environnement; l'emploi des jeunes pour réduire tant la pauvreté que la mesure dans laquelle ils dépendent, pour leur subsistance, de l'exploitation irrémédiable des forêts; et les droits de l'homme en relation à la protection de l'intégrité culturelle des habitants des forêts, comme les Indiens du Brésil.

V. Santé des forêts et productivité

43. L'IFSA groupe des jeunes du monde entier pour défendre la cause des forêts. C'est une organisation animée par des étudiants qui se consacre avant tout aux aspects et approches universitaires de la forêt, notamment en menant des campagnes de sensibilisation des étudiants sur l'importance des forêts et des produits forestiers.

44. Les activités locales des jeunes pour sensibiliser leurs pairs aux forêts restent un outil de mobilisation efficace. Plusieurs initiatives ont été lancées dans des régions pour améliorer l'organisation locale des jeunes. La mobilisation locale des jeunes peut avoir des effets bénéfiques sur l'environnement et les forêts dans une ville ou une municipalité donnée et contribuer ainsi à améliorer la santé et la productivité des forêts.

45. Les tribunes mondiales et régionales mentionnées au paragraphe 15 ont été le théâtre de débats sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts et de la pollution de l'eau souterraine et du sol sur les forêts et les écosystèmes forestiers, offrant ainsi aux jeunes de précieux enseignements sur ces menaces.

VI. Conservation du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs

46. L'enseignement forestier concerne la gestion des ressources naturelles, principal capital des pays en développement. Les études supérieures, et notamment l'enseignement forestier, sont donc un important facteur de développement.

47. L'élaboration de programmes d'enseignement supérieur sur les forêts et leur gestion est un signe encourageant. Ils permettent aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer les forêts durablement et dans l'intérêt des générations futures. Les gouvernements sont incités à améliorer encore la qualité de l'enseignement supérieur dans ce domaine en apprenant aux étudiants de multiples méthodes de gestion durable des forêts, car faute de formation et d'enseignement adéquats, ils risquent de se heurter à un déficit de talents.

48. Les organismes touristiques locaux et nationaux ont compris les avantages de l'écotourisme pour les forêts. Des camps de formation pour les jeunes et les enfants sont par exemple organisés à des fins de sensibilisation et pour enseigner aux jeunes les pratiques durables. L'exploitation durable des forêts pour l'écotourisme permet d'augmenter les revenus communaux tout en protégeant les forêts par des activités de sensibilisation et de conservation des zones forestières.

VII. Recommandations

49. **Le grand groupe des jeunes et des enfants du Forum des Nations Unies sur les forêts :**

a) Reconnaît qu'à l'ère des technologies de l'information, les occasions d'échange sont meilleures que jamais. Grâce à Internet, les jeunes et les enfants ont désormais accès aux données les plus récentes sur les forêts et les questions connexes. Ces possibilités feront l'objet d'un examen approfondi lors du Sommet mondial sur la société de l'information à Genève en 2003;

b) Reconnaît les possibilités offertes aux jeunes du monde entier par Internet et le courrier électronique, qui leur permettent de débattre et de s'organiser avec un minimum de moyens, et y voit une illustration des avantages que les collectivités locales peuvent tirer de la mondialisation;

c) Reconnaît aussi l'importance des partenariats avec les gouvernements et la société civile, surtout en ce qui concerne les jeunes et les enfants et les forêts. Les États Membres sont encouragés à favoriser la participation des organisations de jeunes et d'enfants par des partenariats et des accords de coopération, par exemple en menant des campagnes de sensibilisation avec les organisations locales ou en formulant des stratégies nationales d'initiation des jeunes à la conservation des forêts. Par ailleurs, les États Membres sont encouragés à renforcer les capacités des ONG locales et nationales de jeunes pour qu'elles puissent participer à des activités de plaidoyer cruciales dans le secteur des forêts, comme l'exploitation durable des produits forestiers;

d) Estime que l'enthousiasme et l'énergie des jeunes et des enfants peuvent être captés par des programmes communaux constructifs; par exemple, création de clubs forestiers de jeunes ou appui à l'intégration des questions forestières aux programmes primaires et secondaires d'éducation nationale;

e) Reconnaît que les assemblées nationales et régionales de jeunes peuvent jouer un rôle pour contrôler l'application des documents issus du Forum des Nations Unies sur les forêts et des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts. Des sous-comités devraient être créés dans ces assemblées de jeunes et dans les organes régionaux pour surveiller l'application des programmes mondiaux tels qu'Action 21 et le Programme pour l'habitat. Il faudrait aussi encourager ces sous-comités et organes régionaux à communiquer;

f) Reconnaît que les étudiants sont le capital intellectuel de leur pays, qu'il existe une forte corrélation entre le nombre et la valeur des citoyens ayant fait des études supérieures et le contexte de développement de leur pays. Il importe donc que l'enseignement supérieur soit considéré comme un moyen d'initier et de faire participer les jeunes à la protection future et à la gestion durable des forêts;

g) Demande aux gouvernements présents à la troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts d'envisager d'inclure des représentants de la jeunesse dans la délégation qu'ils enverront à la quatrième session du Forum;

h) Demande aux gouvernements présents à la troisième session du Forum de reconnaître les jeunes comme des partenaires compétents dans l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts et des documents issus du Forum;

i) Encourage les organisations de jeunes et d'enfants à promouvoir l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts;

j) Demande aux institutions donatrices, aux gouvernements et à l'Organisation des Nations Unies d'apporter aux activités des jeunes concernant les forêts un soutien technique et financier accru;

k) Encourage les gouvernements présents à la troisième session du Forum à favoriser la conclusion de partenariats sur les forêts entre l'État et la société civile et les ONG de jeunes aux échelons local, national et régional;

l) Demande aux sociétés multinationales de reconnaître l'impact de leurs activités sur les forêts et leurs habitants, notamment les communautés autochtones;

m) Félicite le Forum de son dialogue multipartite et l'encourage à le renforcer lors de ses prochaines sessions;

n) Demande aux gouvernements de s'attacher à la création d'emplois pour les jeunes, ainsi qu'à celle, durable, de services sociaux et d'infrastructures de base (par exemple écoles, hôpitaux et universités) pour que les collectivités locales soient à même d'exploiter durablement les forêts;

o) Demande aux gouvernements de favoriser la participation des jeunes à l'Organisation des Nations Unies et aux travaux de ses organes pour qu'ils soient représentés à tous les niveaux de décision et puissent utilement apporter leur contribution sur les questions qui les concernent. Ainsi, si les jeunes avaient des représentants dans les délégations officielles au Forum des Nations Unies sur les forêts et aux autres réunions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, ils pourraient avoir plus d'influence sur l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts;

p) Demande aux sociétés multinationales basées dans des pays développés mais également implantées dans des pays en développement d'appliquer des programmes socialement responsables pour assurer le développement durable des collectivités d'accueil. Les investissements doivent améliorer les conditions socioéconomiques des collectivités locales et leur permettre de moins dépendre d'une exploitation non durable des forêts, de la biodiversité forestière et des produits forestiers. Par ces investissements, les multinationales pourront offrir des possibilités d'emploi aux jeunes; elles pourront ainsi mieux produire tout en offrant des débouchés aux populations locales;

q) Demande par ailleurs aux gouvernements, aux institutions financières internationales et à la société civile de soutenir dans leurs efforts l'UNESCO, la FAO, l'IFSA et les autres institutions désireuses d'offrir un enseignement supérieur dans le domaine des forêts. L'enseignement doit être

compris comme un moyen de prévenir les répercussions des conflits armés sur les forêts, l'industrie forestière et les habitants des forêts;

r) Demande aux institutions internationales de diriger les étudiants formés aux disciplines forestières vers des programmes qui leur donneront une expérience solide et pertinente de la gestion durable des forêts;

s) Prie les gouvernements de soutenir la création d'un réseau d'action mondial des jeunes en faveur des forêts, qui permettrait aux jeunes de structurer leurs efforts.

VIII. Conclusion

50. **Les jeunes et les enfants ont beau n'avoir généralement qu'une connaissance imparfaite des questions complexes qui concernent les forêts, ils n'en sont pas moins conscients de ce que l'environnement et en particulier nos forêts dépendent bientôt d'eux**.

51. **Le Forum des Nations Unies sur les forêts offrant aux États une tribune où débattre des importantes questions relatives aux forêts, il faudrait y voir une tribune permettant d'améliorer la participation de la société civile, et en particulier des jeunes et des enfants, à la prise mondiale de décisions sur les forêts. Les jeunes et les enfants devront un jour protéger les forêts pour les générations futures et la communauté internationale doit donc s'efforcer de sensibiliser les jeunes, de les éduquer et de concevoir, appliquer et évaluer des programmes et projets qu'ils animeront dans ce domaine**.